

La réforme de la tarification SERAFIN-PH : un outil au service du parcours, s'appropriier les nomenclatures

LA FORMATION

Un contexte national en pleine évolution

La démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous » impulse une nouvelle approche des services à rendre aux personnes accompagnées, mais aussi au territoire, pour plus de réactivité et de modularité, de pertinence dans la réponse, d'optimisation dans les ressources et enfin de sécurité dans les parcours.

Les établissements et services médicosociaux sont encouragés à faire évoluer leur offre en se structurant à partir d'une logique de réponses et non plus de places. Cette restructuration se fondera sur une meilleure appréhension et évaluation des situations de handicap. Les structures sont invitées à conduire leur action avec une nouvelle approche de la tarification centrée sur les besoins en s'appuyant sur les nomenclatures SERAFIN-PH.

OBJECTIFS VISÉS

Les objectifs sont de permettre à chaque participant(e) de se saisir de cette formation pour :

- Comprendre les fondements de la réforme SERAFIN-PH,
- S'approprier les nomenclatures,
- Les articuler avec sa pratique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Principe essentiel : La formation doit avoir un résultat concret pour les apprenants dans l'exercice de leur fonction
- Mise à disposition d'un kit méthodologique comprenant les différents supports proposés aux stagiaires (diaporamas, grille, documentation, évaluations initiale et finale)
- Articulation d'éléments théoriques et réglementaires et d'apports confrontés aux pratiques exposées par les professionnels et aux réalités observées dans la structure

ÉVALUATION

- Recueil des questionnements et attentes des stagiaires en début de formation
- Évaluations initiale et finale
- Questionnaires de satisfaction complétés par les stagiaires
- Bilan collectif oral de fin de formation

1 JOURNÉE

7 heures de formation

Dates

MONTPELLIER : Jeudi 14 janvier 2021
TOULOUSE : Jeudi 04 mars 2021

Prérequis

Afin que la formation soit le plus participative possible, le nombre de participants n'excèdera pas 15 professionnels de différents corps de métiers d'un même établissement ou de plusieurs établissements réunis en sessions en présentiel

Public concerné

Professionnels du secteur médico-social

Formatrice

Marie-Christine BULFONE, conseillère technique au CREAI-ORS Occitanie

Validation

Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire

Coût/jour (frais de repas inclus)

Contributeur.....	170 €
Non contributeur	270 €

MODALITÉS PRATIQUES

- Formation au CREA-ORS Occitanie, sites de Montpellier et de Toulouse
- Formation en intra : possibilité de formation dans votre structure sur demande. Dans ce cas, il y a nécessité de disposer d'un espace pouvant accueillir jusqu'à 15 stagiaires et si possible d'un local annexe pour accueillir les temps de travaux en sous-groupes. Le lieu qui accueille la formation doit disposer d'une connexion Internet opérationnelle et être équipé de paperboards. Dates à déterminer ensemble.
La formatrice dispose d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

LE PROGRAMME

Présentation de la réforme SERAFIN-PH :

- Ses fondements,
- Ses objectifs et enjeux,
- Son périmètre,
- Son calendrier,
- Son actualité.

S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH :

- La définition du besoin,
- La nomenclature des besoins,
- La notion de prestations directes,
- La nomenclature des prestations directes,
- La notion de prestations indirectes,
- La nomenclature des prestations indirectes.



EN SAVOIR PLUS

Réf : E01

Marie-Christine BULFONE, conseillère technique
CREAI-ORS Occitanie
mc.bulfone@creaiors-occitanie.fr
04 67 69 25 03 | 07 62 09 95 42